

ASSEMBLÉE NATIONALE

13 septembre 2018

CROISSANCE ET TRANSFORMATION DES ENTREPRISES - (N° 1088)

Adopté

AMENDEMENT

N ° 2415

présenté par
Mme Dubost, rapporteure thématique

ARTICLE 72

À l'alinéa 167, substituer au mot :

« quatrième »,

le mot :

« cinquième ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de coordination légistique.